



Compte-rendu

CONSEIL D'ECOLE du Lundi 16 mars 2009

Parents élus : Mmes Bourdier, Cauchois, Dumesnil, Grapin, Langlois, Marie-Louise, Menuge, Roberts
Mrs Deliège, Dessaulx, Goulu, Tanfous

Mairie : Mr Bachmann

Enseignants : Mmes Boulanger, Caillis, Calais, Dachet, Hamaide, Hardy, Huet, Morel, Taurisson
Mrs Renard, Tondu, Poissy et Védie

Excusés : Mmes Cacho (DDEN), Michalak, Fraix, Mrs Fouquet, Goudier

Séance ouverte à 19 h 00

Préambule

Suite aux divers débordements qui ont émaillés ces dernières semaines, M. Védie rappelle que le conseil d'école est un organisme consultatif et informatif.

Le conseil d'école ne vote que le règlement intérieur de l'école.

Pour tous les autres points, il donne avis et suggestions, les décisions restant la prérogative du conseil des maîtres.

La municipalité décide et statue pour tout ce qui concerne les horaires, la restauration, l'étude et l'accueil périscolaire, en fonction des nécessités de service, d'organisation et d'harmonisation sur la commune.

L'objectif du conseil reste prioritairement l'intérêt général de l'école et de son fonctionnement, l'intérêt de la majorité des élèves et des familles !

Les horaires ont été modifiés pour diverses raisons :

- Respect des horaires officiels de l'Inspection Académique, qui préconise une coupure de 2 heures le midi
- Organisation cohérente des 2 services de restauration scolaire et de l'Aide-Personnalisée
- L'intérêt des élèves qui bénéficient d'un temps de restauration plus satisfaisant, d'activités supplémentaires sur le temps de midi, d'un temps d'aide-personnalisée suffisant permettant une meilleure prise en compte des enfants en difficultés, d'une coupure plus importante le midi qui permet aux enseignants de retrouver les élèves plus immédiatement disponibles pour entrer dans les apprentissages.

Le conseil a été consulté lors de la séance du 03/06/2008 après plusieurs réunions faisant suite à la suppression du samedi matin et à la mise en place de l'aide-personnalisée. Bien que contraire au souhait de l'équipe enseignante et de la municipalité, le conseil a maintenu les horaires existants, suivant en cela l'avis des parents élus (qui n'étaient pourtant pas unanimes !).

La pratique a montré les limites de cette organisation et le déménagement des 2 classes de CE a rendu nécessaire le réaménagement des horaires.

Les décisions ont été prises rapidement pour « coller » au mieux avec les impératifs des travaux et la visite de sécurité des pompiers qui avait lieu pendant les vacances scolaires de février !

L'engagement de la municipalité envers la jeunesse du village ne peut être mis en doute. La réactivité des services municipaux dans le réaménagement de l'accès aux nouveaux locaux suite aux remarques des usagers, l'organisation d'une visite des bâtiments pour les parents d'élèves n'étant que quelques exemples, si tant est qu'il faille en donner.

L'équipe enseignante réaffirme son engagement au quotidien dans l'intérêt des élèves, et appelle, comme le souligne le règlement intérieur de l'école, au respect de chacun et à un comportement citoyen, responsable et solidaire!

Madame la Présidente F.C.P.E réaffirme la volonté des parents élus de continuer à travailler ensemble pour le bien-être des enfants, et le souhait de continuer à être consultés pour toutes les décisions concernant l'école.

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de la commune dans le domaine de la jeunesse :

- Construction du groupe scolaire Marianne, du Centre de Loisirs, de la Restauration et de la Bibliothèque
- Investissement de l'ordre de 6 millions d'euros
- 30% du budget communal dédié à l'Enfance et la Jeunesse
- La mise en place de l'accueil péri-scolaire avec locaux et budget

M. le Maire réaffirme la volonté de la municipalité de défendre le service public de l'école et l'intérêt des enfants.

1-Carte scolaire

A ce jour, 282 élèves sont scolarisés (289 en septembre).

Toujours 298 enfants prévus pour la rentrée 2009. Pas de changements à prévoir...

Les inscriptions auront lieu les lundis 6 et 27 avril et les mardis 7 et 28 avril (affichage aux portes des écoles).

2-Travaux école Marianne

Le portail devrait être installé au mois d'avril.

Le sentier provisoire disparaîtra avec la construction de la tranche 4, qui sera engagée au plus tôt en 2010 en raison de la période économique actuelle difficile pour tous et donc pour les collectivités territoriales aussi, avec des dotations financières et des subventions en baisse sensible.

L'achèvement du groupe scolaire reste un objectif prioritaire de la municipalité.

3- Evaluations

<i>6^{ème}</i>	Français :	58.2 %
	Maths :	66 %

CM2 Il est à noter que ces évaluations sont intervenues à une date (janvier) à laquelle toutes les notions du programme n'ont pas été étudiées, avec un mode de correction (réussite ou échec) qui ne tient aucun compte de réussites partielles des enfants. Elles ne permettent pas d'effectuer un bilan objectif des notions maîtrisées par les élèves.

Moyennes de l'école :

Français :	80 %
Maths :	60 %

4- Restauration scolaire

Le point a été fait sur les nouveaux aménagements des services et des temps d'animation du midi entre les parents élus, la municipalité et le service Enfance-Jeunesse au cours d'une réunion en fin de semaine dernière.

Les retours sont positifs, tant au niveau des enfants que des parents.

5- Aide-personnalisée

41 enfants ont bénéficié de l'A.P lors de la deuxième période.

46 élèves au cours de la 3^{ème} période.

Des progrès sont constatés dans tous les cas, essentiellement dans le comportement et dans la prise de conscience de l'enfant de sa place d'élève. L'A.P permet de retravailler les difficultés particulières de l'enfant.

Ces aides ne peuvent se substituer aux prises en charge spécifiques du R.A.S.E.D.

6- Informations

- Coopérative: Solde de 13723.32 € au 10/03/2009. Le cahier de compte est présenté au conseil.
- Boum: Bénéfice net de 351.80 €. Soirée très appréciée des enfants. Merci aux parents encadrant!
- Loto: Il aura lieu le **28/03/2009, le matin.**
- Kermesse: **27 juin 2009,** horaires à définir (fin de matinée jusque 14 ou 15h00...)

L'objectif de ces manifestations est d'offrir aux enfants des animations de qualité et d'aider au financement des sorties scolaires. Les sommes collectées permettent de reverser environ 250 € par classe, ce qui représente à peu près la moitié d'une sortie, et de ne demander aucune participation financière aux familles (au contraire de nombreuses écoles), le reste étant payé par la subvention municipale et les rentrées photo et coopérative.

Toutes ces actions ne sont possibles que grâce au bénévolat des parents d'élèves (essentiellement élus F.C.P.E) et des enseignants de l'école.

Réunion de préparation :

Mercredi 08 avril 2009 à 20h30, salle Télémann, ancienne école.

Séance clôturée à 20h45

La secrétaire de séance:

Le président: